



AVIS PUBLIC DE CONSULTATION ÉCRITE DONNÉ AUX INTÉRESSÉS À L'ÉGARD DU PREMIER PROJET NUMÉRO PPCMOI 2020-90079 AFIN D'Y INTÉGRER LA CLASSE D'USAGE I102 « INDUSTRIE D'ALIMENTS ET DE BOISSONS » SUR LE LOT 4 848 504 DU CADASTRE DU QUÉBEC SIS AU 6, RUE PRINCIPALE SUD

AVIS est par les présentes donné, aux personnes et organismes intéressés :

Qu'à sa séance ordinaire tenue le 7 décembre 2020, le conseil municipal de la Ville de Sutton a adopté, par la résolution numéro 2020-12-496 le premier projet du PPCMOI 2020-90079, adopté en vertu du règlement numéro 220 (PPCMOI), relatif au lot 4 848 504 du cadastre du Québec, sis au 6, rue Principale sud (PPCMOI 2020-90079).

Une consultation écrite sur la demande de modification du règlement de zonage ayant pour objet d'intégrer la classe d'usage I102 « « industrie d'aliments et de boissons » sur le lot 4 848 504 du cadastre du Québec sis au 6, rue principale Sud se tiendra comme suit :

Date limite de réception des avis écrits : 24 décembre 2020

Malgré que les bureaux administratifs soient fermés les 23 et 24 décembre 2020, les citoyens peuvent déposer leurs avis dans la boîte de dépôt, par la poste ou par courriel et tous les commentaires seront considérés au retour du congé du temps des fêtes.

La demande écrite doit être transmise à la Ville, par la poste ou déposée dans la boîte de dépôt de la Ville, et adressée à:

Jonathan Fortin, greffier
Consultation écrite, PPCMOI 2020-90079
11, rue Principale Sud
Sutton (Québec) J0E 2K0

Ou par courriel à l'adresse ville@sutton.ca et ayant comme objet « *Consultation écrite, PPCMOI 2020-90079* ».

Toutes questions, commentaires, approbations ou oppositions relatifs à la demande de modification du règlement de zonage peuvent être adressés par écrit aux mêmes adresses. Il est possible de consulter le premier projet et le document explicatif au lien suivant : <https://sutton.ca/avis-public-de-consultation-ecrite-premier-projet-de-resolution-ppcmoi-sis-au-6-rue-principale-sud>

Cette mesure exceptionnelle de consultation écrite a été prise conformément aux décrets et arrêtés ministériels dans le cadre de l'urgence sanitaire relativement à la COVID-19 (Coronavirus). Veuillez noter que cette consultation écrite remplace l'assemblée publique de consultation prévue par les articles 125 et 127 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

La consultation écrite a pour objet d'entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer sur l'ajout de la classe d'usage I102 « industrie d'aliments et de boissons » sur le lot 4 848 504 du cadastre du Québec sis au 6, rue Principale Sud.

Ce projet contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

DONNÉ à Sutton, Québec, ce **9^e** jour du mois **de décembre** de l'an **2020**.

Jonathan Fortin LL.B.
Greffier